









MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES GROUPES ÉLECTROGÈNES
(notice originale)

EN

GENERATING SET USER
AND
MAINTENANCE MANUAL

ES

MANUAL DE USO Y
DE MANTENIMIENTO
DE LOS
GRUPOS ELECTROGENOS

DE

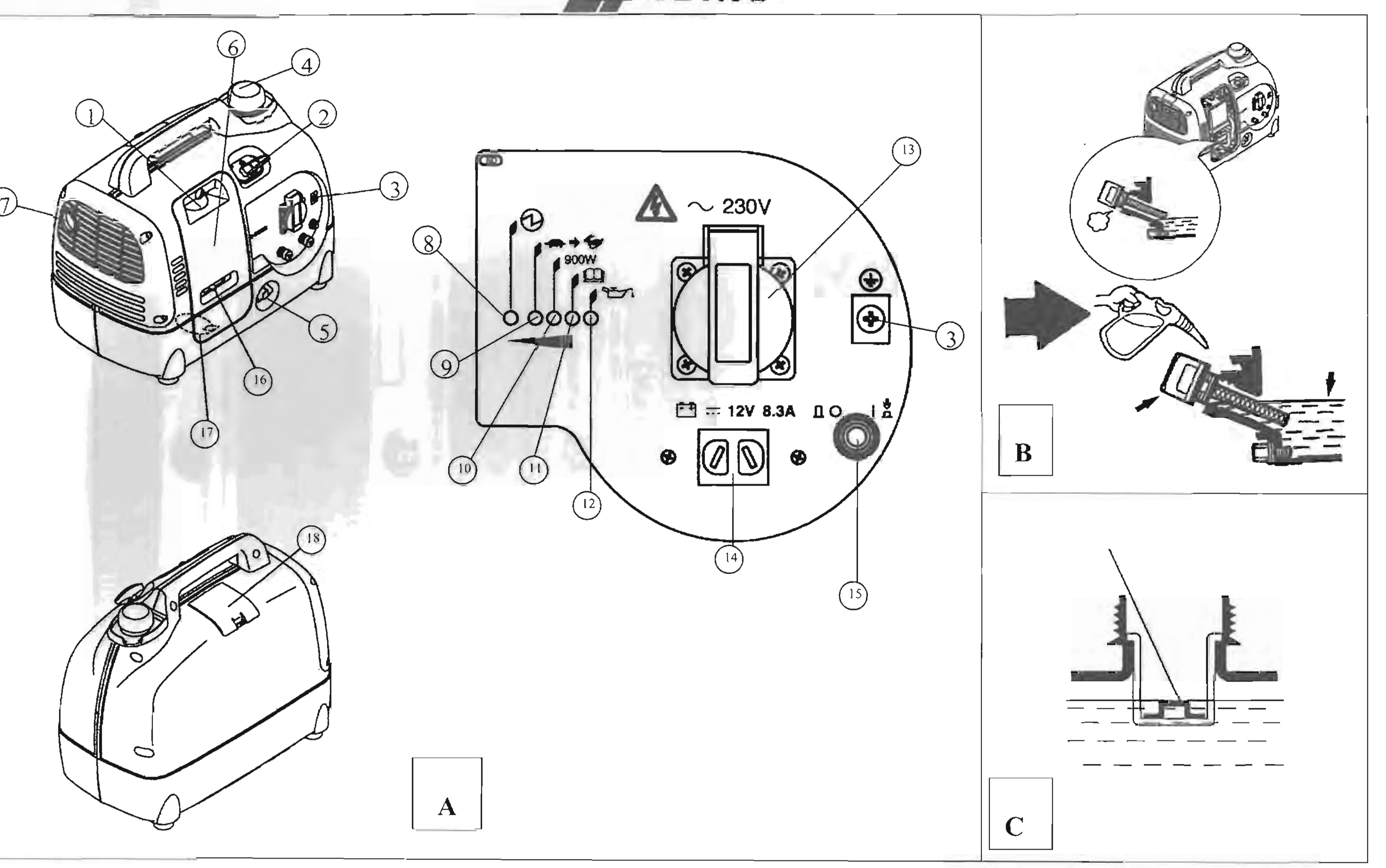
BETRIEBS-
UND WARTUNGSANLEITUNG

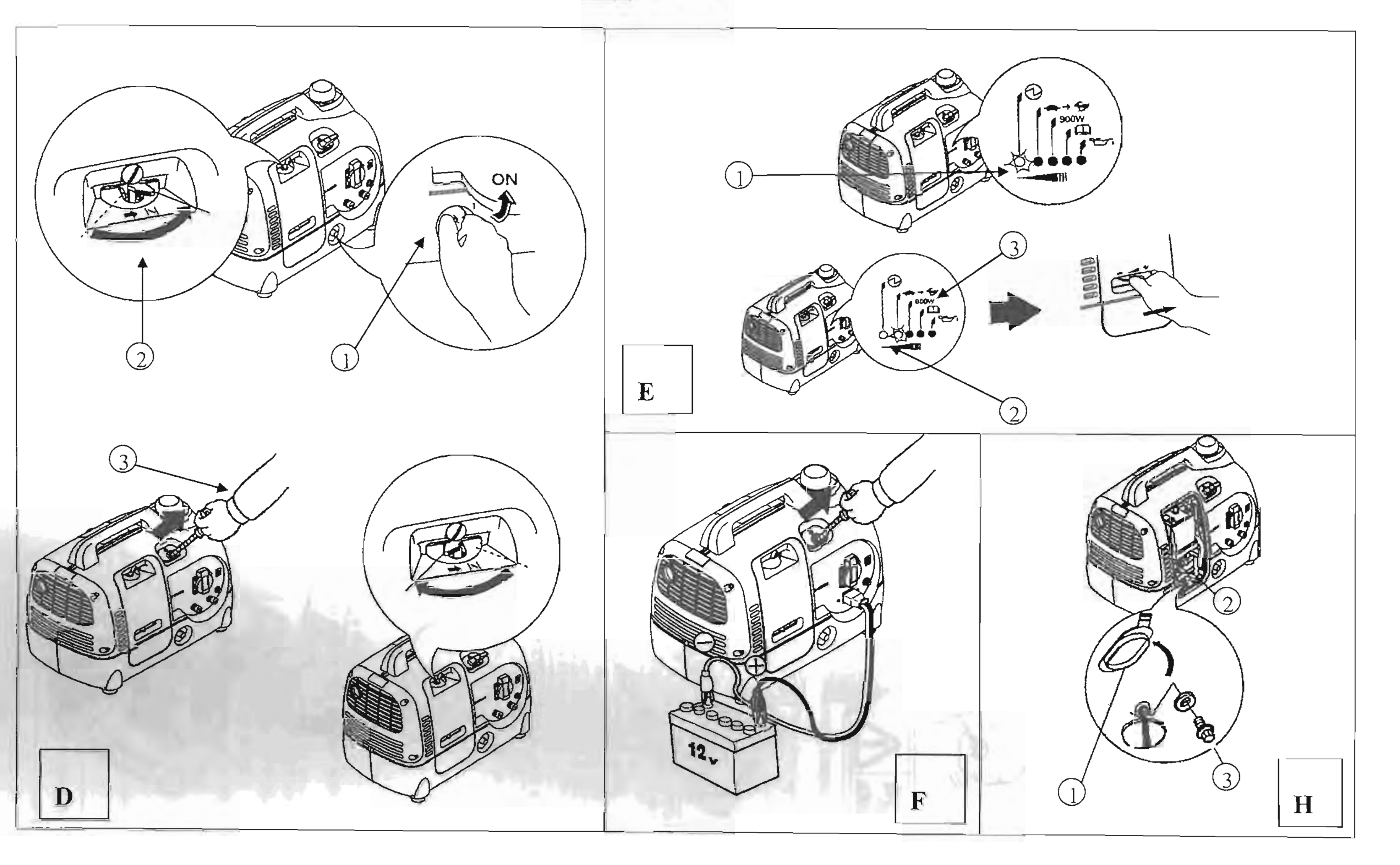


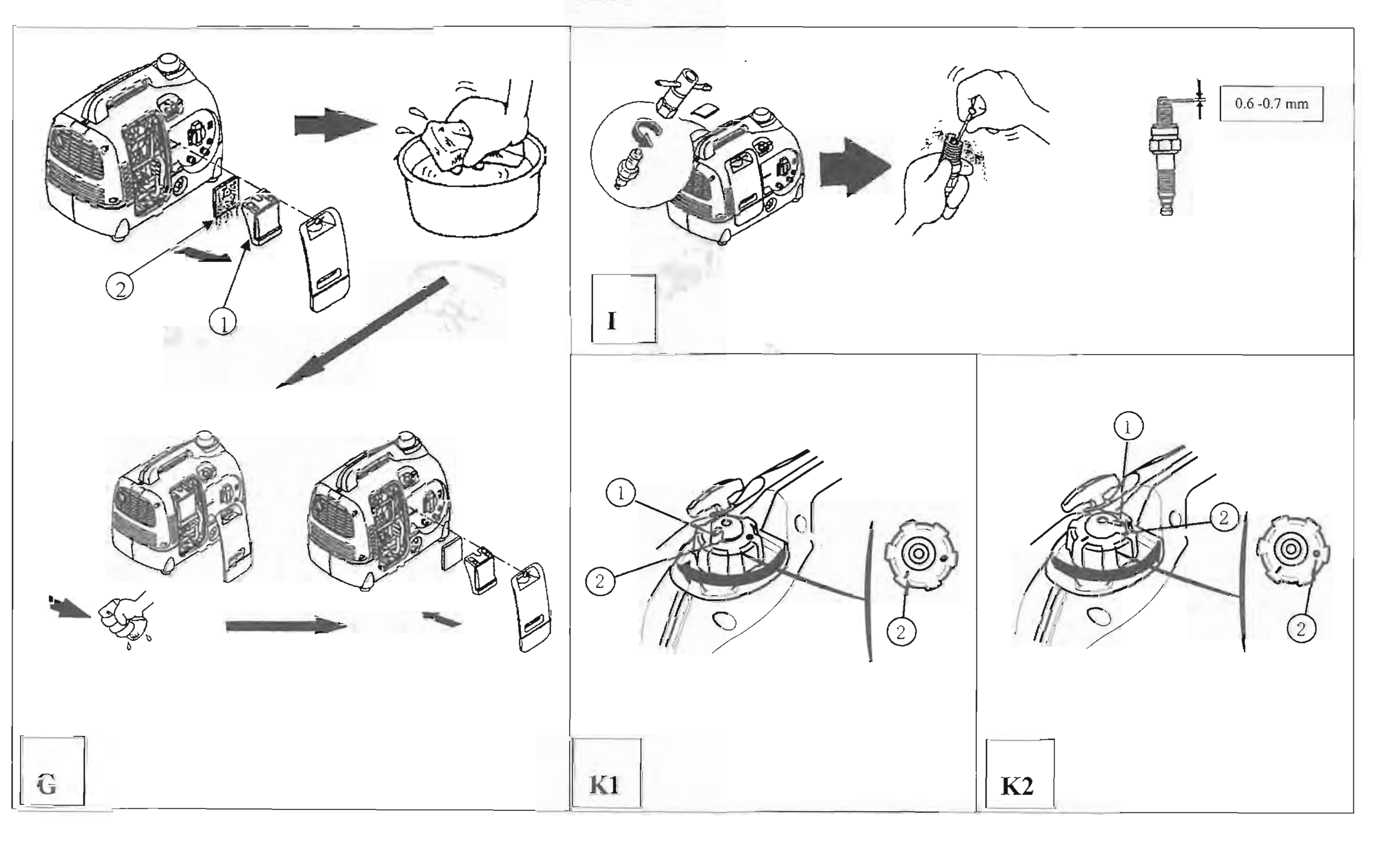


33522120501_1_1

5490 339 5000


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
~ 230V
900W
12V 8.3A
A
B
C


SDMO
ON
D
E
900W
800W
F
12 v
H


SDMO
G
1
2
I
0.6 -0.7 mm
K1
1
2
2
K2
1
2
2



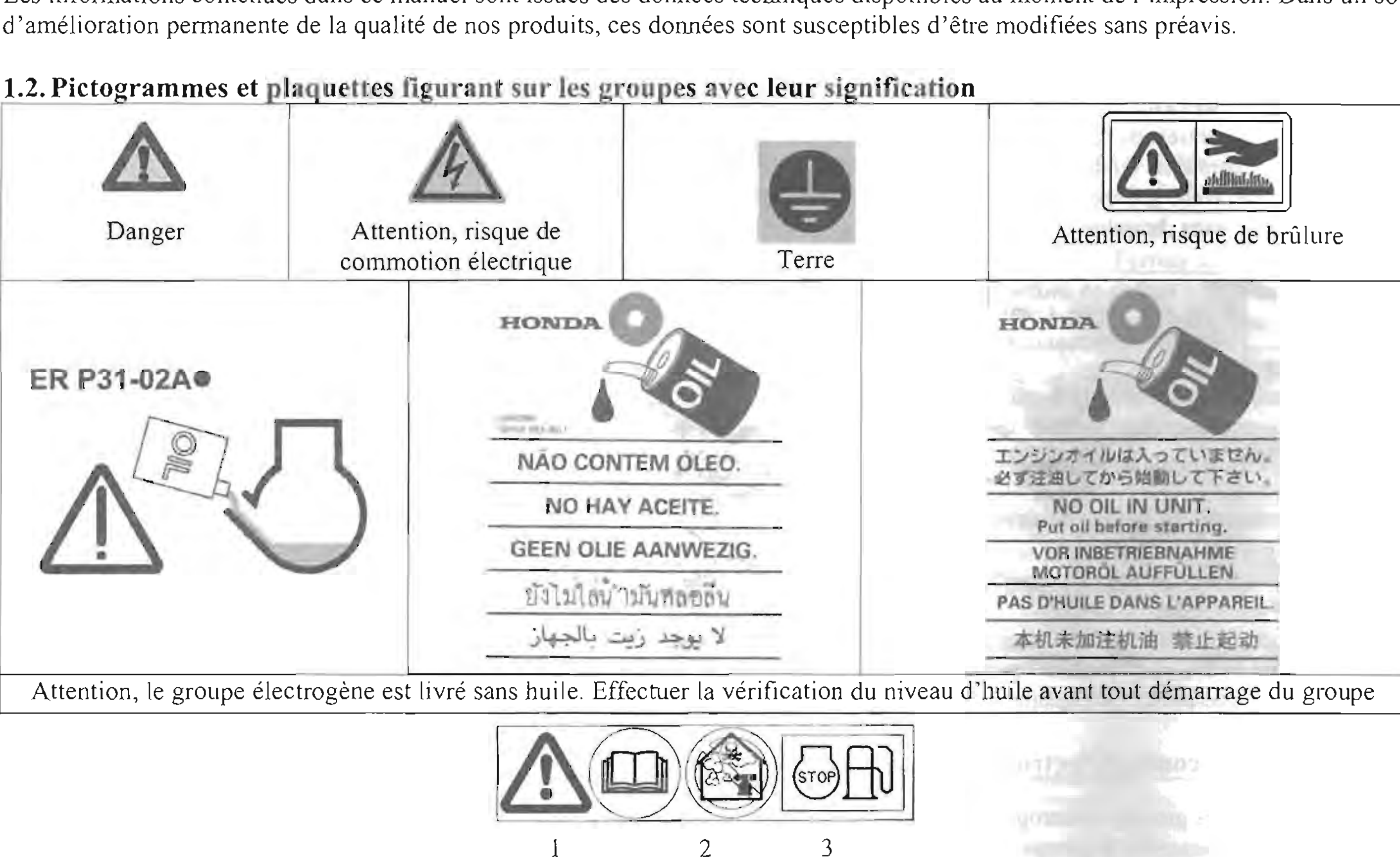

Sommaire	
1. Préambule	7. Méthode d'entretien
2. Description générale	8. Stockage du groupe
3. Préparation avant mise en service	9. Recherche de pannes mineures
4. Utilisation du groupe	10. Caractéristiques
5. Protections (si équipé, voir tableau de caractéristiques)	11. Section des câbles
6. Programme d'entretien	12. Clauses de garantie
	13. Déclaration de conformité "C.E."

1. Préambule

1.1. Recommandations

Nous vous remercions pour l'achat d'un de nos groupes électrogènes. Nous vous recommandons de lire attentivement ce manuel et de respecter scrupuleusement les prescriptions de sécurité, d'utilisation et d'entretien de votre groupe électrogène.
Les informations contenues dans ce manuel sont issues des données techniques disponibles au moment de l'impression. Dans un souci d'amélioration permanente de la qualité de nos produits, ces données sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

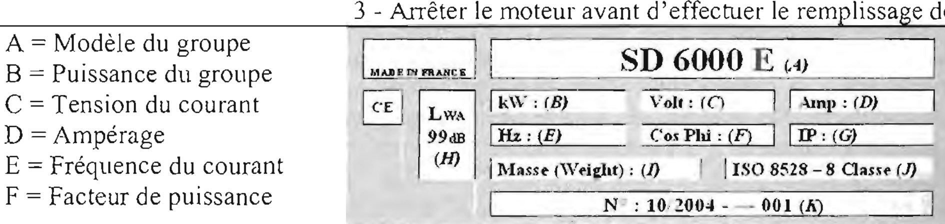
1.2. Pictogrammes et plaquettes figurant sur les groupes avec leur signification



Attention, le groupe électrogène est livré sans huile. Effectuer la vérification du niveau d'huile avant tout démarrage du groupe

1 - Attention, se Reporter à la documentation livrée avec le groupe électrogène
2 - Attention, émission de gaz d'échappement toxique. Ne pas utiliser dans un espace clos ou mal ventilé
3 - Arrêter le moteur avant d'effectuer le remplissage de carburant

A = Modèle du groupe
B = Puissance du groupe
C = Tension du courant
D = Ampérage
E = Fréquence du courant
F = Facteur de puissance



G = Classe de protection
H = Puissance acoustique du groupe
I = Masse du groupe
J = Norme de référence
K = Numéro de série

Exemple de plaque d'identification

33522120501_1_1

1.3. Consignes et règles de sécurité

1.3.1 Avertissements

Plusieurs signes d'avertissement sont susceptibles d'être représentés dans ce manuel.

 Danger	Ce symbole signale un danger imminent pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non-respect de cette consigne correspondante peut entraîner des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.

 Avertissement	Ce symbole attire l'attention sur les risques encourus pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non-respect de cette consigne correspondante peut entraîner des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.

 Attention	Ce symbole indique une situation dangereuse le cas échéant. En cas de non-respect de la consigne correspondante, les risques encourus peuvent être des blessures légères sur des personnes exposées ou la détérioration de toute autre chose.

1.3.2 Conseils généraux

Un des facteurs essentiels de sécurité est le respect de la périodicité d'entretien (voir tableau d'entretien). Par ailleurs, n'essayez jamais d'effectuer des réparations ou des opérations d'entretien, s'il vous manque l'expérience et/ou l'outillage requis.

A la réception de votre groupe électrogène, vérifier le bon état du matériel et la totalité de votre commande. La manutention d'un groupe s'effectue sans brutalité et sans à-coups en ayant pris soin d'avoir préparé à l'avance son emplacement de stockage ou d'utilisation.

 Avertissement	Il est nécessaire, avant toute utilisation, de savoir arrêter immédiatement le groupe et de comprendre parfaitement toutes les commandes et manœuvres.

Ne jamais laisser d'autres personnes utiliser le groupe électrogène sans leur avoir auparavant donné les instructions nécessaires.

Ne jamais laisser un enfant toucher le groupe électrogène, même à l'arrêt. Eviter de faire fonctionner le groupe électrogène en présence d'animaux (énervement, peurs, etc..).

Ne jamais démarrer le moteur sans filtre à air ou sans échappement.

Ne jamais intervertir les bornes positive et négative des batteries (si équipé) en les montant. Une inversion peut entraîner de graves dégâts sur l'équipement électrique.

Ne jamais recouvrir le groupe électrogène d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt (attendre que le moteur soit froid).

Ne jamais revêtir d'huile le groupe électrogène dans le but de le protéger de l'attaque de la corrosion. Certaines huiles de conservation sont inflammables. De plus, certaines sont dangereuses à inhaler.

Dans tous les cas, respecter les règlements locaux en vigueur concernant l'utilisation des groupes électrogènes.

1.3.3 Précautions contre l'électrocution

 Danger	Les groupes électrogènes débitent, lors de leur utilisation, du courant électrique. Raccorder le groupe électrogène à la terre à chaque utilisation afin de vous garantir d'une électrocution.

Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées. Ne jamais manipuler un groupe électrogène les mains ou les pieds humides. Ne jamais exposer le matériel à des projections de liquide ou aux intempéries, ni le poser sur un sol mouillé. Toujours maintenir les câbles électriques ainsi que les connexions en bon état.

Ne pas utiliser du matériel en mauvais état qui peut provoquer des électrocutions ou des dommages à l'équipement.

Prévoir un dispositif de protection différentielle entre le groupe électrogène et l'appareillage si la longueur du ou des câbles d'utilisation est supérieure à 1 mètre. Utiliser des câbles souples et résistants, à gaine caoutchouc, conforme à la nome IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Ne pas connecter le groupe électrogène à d'autres sources de puissance, comme le réseau de distribution public. Dans les cas particuliers où la connexion de réserve aux réseaux électriques existants est prévue, elle doit être réalisée uniquement par un électricien qualifié, qui doit prendre en considération les différences de fonctionnement de l'équipement, suivant que l'on utilise le réseau de distribution public ou le groupe électrogène.

La protection contre les chocs électriques est effectuée par des disjoncteurs spécialement prévus pour le groupe électrogène. Si ces derniers doivent être remplacés, ils doivent l'être par des disjoncteurs ayant des valeurs nominales et des caractéristiques identiques.

1.3.4 Précautions contre l'incendie

 Danger	Eloigner tout produit inflammable ou explosif (essence, huile, chiffon, etc.) lors du fonctionnement du groupe.Le moteur ne doit pas fonctionner dans des milieux contenant des produits explosifs, tous les composants électriques et mécaniques n'étant pas blindés, des étincelles risquent de se produire. Ne jamais recouvrir le groupe électrogène d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt (attendre que le moteur refroidisse).

1.3.5 Précautions contre les gaz d'échappement

 Danger	Les gaz d'échappement contiennent une matière très toxique : l'oxyde de carbone. Cette matière peut entraîner la mort si le taux de concentration est trop important dans l'atmosphère que l'on respire. Pour cette raison, utilisez toujours votre groupe électrogène dans un endroit bien ventilé où les gaz ne pourront pas s'accumuler.

Une bonne ventilation est nécessaire pour la bonne marche de votre groupe électrogène. Sans celle-ci, le moteur fonctionnerait très vite à une température excessive qui pourrait entraîner des accidents ou des dommages au matériel et aux biens environnants. Toutefois, si une opération à l'intérieur d'un bâtiment est nécessaire, il faut prévoir une ventilation appropriée de telle manière que les personnes ou les animaux présents ne soient pas affectés. Il est impératif d'évacuer les gaz d'échappement à l'extérieur.

1.3.6 Pleins de carburant

 Danger	Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Il est interdit de fumer, d'approcher une flamme ou de provoquer des étincelles pendant le remplissage du réservoir. Le remplissage doit s'effectuer moteur à l'arrêt. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon propre.

Positionner toujours le groupe électrogène sur un sol nivelé, plat et horizontal afin d'éviter que le carburant du réservoir ne se déverse sur le moteur. Le stockage et la manipulation des produits pétroliers seront faits conformément à la loi. Fermer le robinet à carburant (si équipé) lors de chaque remplissage. Remplir le réservoir à l'aide d'un entonnoir en prenant soin de ne pas renverser le carburant, puis revisser le bouchon sur le réservoir à carburant à l'issue de l'opération de remplissage. Ne jamais faire un appoint en carburant lorsque le groupe électrogène est en fonctionnement ou chaud.

1.3.7 Précautions contre les brûlures

 Avertissement	Ne jamais toucher le moteur ni le silencieux d'échappement pendant le fonctionnement du groupe électrogène ou juste après son arrêt.

L'huile chaude entraîne des brûlures, aussi il faut éviter le contact avec la peau. S'assurer que le système n'est plus sous pression avant toute intervention. Ne jamais démarrer ni ne faire tourner le moteur avec le bouchon de remplissage d'huile enlevé, il y a risque de rejet d'huile.

1.3.8 Précautions d'utilisation des batteries

Danger	Ne jamais placer la batterie à proximité d'une flamme ou d'un feu N'utiliser que des outils isolés Ne jamais utiliser d'acide sulfurique ou d'eau acidifiée pour refaire le niveau d'électrolyte.

1.3.9 Protection de l'environnement

Ne jamais vidanger ou jeter l'huile moteur sur le sol, mais dans un réceptacle prévu à cet effet. Faire en sorte d'éviter, lorsque cela est possible, la réverbération des sons sur les murs ou autres constructions, le volume s'en trouverait amplifié. Si le silencieux d'échappement de votre groupe électrogène n'est pas équipé d'un pare-étincelles et doit être utilisé dans des zones boisées, broussailleuses ou sur des terrains herbeux non cultivés, faire très attention et veillez à ce que des étincelles ne provoquent pas d'incendie (débroussailler une zone assez large à l'endroit où vous prévoyez de placer votre groupe électrogène).

1.3.10 Danger des pièces tournantes

 Avertissement	Ne jamais s'approcher d'une pièce tournante en fonctionnement avec des vêtements flottants ou des cheveux longs sans filet de protection sur la tête. Ne pas tenter d'arrêter, de ralentir ou de bloquer une pièce tournante en fonctionnement.

1.3.11 Capacité du groupe électrogène (surcharge)

Ne jamais excéder la capacité (en Ampère et/ou Watt) de la puissance nominale du groupe électrogène lors d'un fonctionnement en service continu.

Avant de connecter et de faire fonctionner le groupe électrogène, calculer la puissance électrique demandée par les appareillages électriques (exprimée en Watt). Cette puissance électrique est généralement indiquée sur la plaque de constructeur des ampoules, des appareils électriques, des moteurs, etc. Le total de toutes les puissances des appareils utilisés ne devra pas excéder en même temps la puissance nominale du groupe.

1.3.12 Conditions d'utilisation

Les performances mentionnées des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de référence suivant l'ISO 3046-1 :
+27° C, 100 m au-dessus du niveau de la mer, degré hygrométrique égal à 60 %, ou
+20° C, 300 m au-dessus du niveau de la mer, degré hygrométrique égal à 60 %.
Les performances des groupes électrogènes sont réduites d'environ 4 % pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C et/ou environ 1 % pour chaque élévation de hauteur de 100 m.

2. Description générale

2.1. Description du groupe (figure A)

Starter (Rep. 1)	Lanceur – ré-enrouleur (Rep. 2)	Prise de terre (Rep. 3)
Bouchon de réservoir de carburant (Rep. 4)	Contacteur de démarrage (Rep. 5)	Capotage d'accès aux points de maintenance (Rep. 6)
Silencieux d'échappement (Rep. 7)	Voyant de fonctionnement à 680 W (Rep. 9)	Voyant de fonctionnement à 900 W (Rep. 10)
Voyant de fonctionnement (Rep. 8)		
Voyant de surcharge (Rep. 11)	Voyant de défaut de niveau d'huile (Rep. 12)	Prise courant alternatif (Rep. 13)
		Prises courant continu (Rep. 14)
Disjoncteur de courant continu (Rep. 15)	Levier de commande (16)	Capotage d'accès à la bougie (18)
Capotage d'accès à l'orifice de vidange d'huile (17)		

3. Préparation avant mise en service

3.1. Vérification du niveau d'huile (figures A et B)

 Attention	Vérifier avant chaque démarrage le niveau d'huile moteur

La vérification, comme l'appoint d'huile, se fera le groupe posé sur une surface horizontale.

❶ Ouvrir le capotage (Rep. 6, fig. A) avec un tournevis
❷ Dévisser et retirer bouchon de remplissage d'huile (fig. B) et essuyer la jauge de niveau puis introduire la jauge dans le col de remplissage sans la visser
❸ Retirer la jauge et vérifier visuellement le niveau d'huile
❹ Si un appoint est nécessaire, faire l'appoint jusqu'au haut de la tubulure de remplissage (fig. B) avec de l'huile neuve et homologuée. Essuyer l'excès d'huile avec un chiffon propre.
❺ Remettre en place le bouchon de remplissage d'huile puis le visser.

3.2. Vérification du niveau de carburant (figure C)

 Danger	Arrêter le moteur avant d'effectuer le remplissage de carburant et faire le plein dans un endroit aéré. Ne pas fumer ou approcher de flammes vives ou d'étincelles près du lieu où le plein est effectué et près du lieu de stockage du carburant. N'utiliser que du carburant propre sans présence d'eau. Ne pas trop remplir le réservoir (il ne doit pas y avoir de carburant dans le col de remplissage). Après avoir fait le plein, vérifier que le bouchon du réservoir est correctement fermé. Faire attention à ne pas renverser de carburant pendant le remplissage du réservoir. Avant de mettre le groupe électrogène en marche, et si du carburant a été renversé, s'assurer que celui-ci a séché et que les vapeurs sont dissipées.

Vérifier le niveau de carburant et faire le plein si nécessaire jusqu'au niveau maximum (fig. C).





3.3. Mise à la terre du groupe

Pour raccorder le groupe à la terre, utiliser un fil de cuivre de 10 mm2 fixé à la prise de terre du groupe et à un piquet de terre en acier galvanisé enfoncé de 1 mètre dans le sol. Cette mise à la terre dissipe par ailleurs l'électricité statique engendrée par les machines électriques.

3.4. Emplacement d'utilisation

Placer le groupe électrogène sur une surface plane et horizontale et suffisamment résistante pour que le groupe ne s'enfonce pas (l'inclinaison du groupe, dans chaque sens, ne doit en aucun cas dépasser 10°).
Choisir un endroit propre, aéré et abrité des intempéries et prévoir le ravitaillement en huile et carburant à proximité du lieu d'utilisation du groupe, tout en respectant une certaine distance de sécurité.

4. Utilisation du groupe

 Danger	Ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène sans filtre à air. Ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène si le capotage n'est pas en place. Ne jamais enlever le capotage si le groupe électrogène est en fonctionnement

4.1. Bouchon de réservoir de carburant (figures K1 et K2)

AVANT LA MISE EN MARCHE DU MOTEUR
Tournez complètement le curseur d'aération du bouchon de réservoir à carburant (Rep. 1, Fig K1) dans le sens horaire, en position « MARCHE » (Rep. 2, Fig. K1).
REMARQUE : Tournez le curseur d'aération du bouchon de réservoir à carburant en position « ARRET » (Rep. 2, Fig. K2) lorsque vous transportez le groupe électrogène
APRES L'ARRET DU MOTEUR
Tournez complètement le curseur d'aération du bouchon de réservoir à carburant (Rep. 1, Fig K2) dans le sens anti-horaire, en position « ARRET » (Rep. 2, Fig. K2).

 Avertissement	Assurez vous que le curseur d'aération du bouchon de réservoir à carburant (Rep. 1, Fig K1) et le contacteur du moteur (Rep. 1, fig. D) sont tous les deux en position « ARRET » lorsque le groupe électrogène ne fonctionne pas, qu'il est transporté et/ou stocké.

4.2. Procédure de mise en marche (figures A et D)

❶ Vérifier que le câble de terre soit bien raccordé à la vis (Rep. 3, fig. A)
❷ Placer le contacteur de démarrage (Rep. 1, fig. D) sur la position contact « I »
❸ Mettre le starter (Rep. 2, fig. D) sur la position |↘|
❹ Saisir la poignée du lanceur (Rep. 3, fig. D) puis tirer lentement celle-ci jusqu'à sentir une certaine résistance, puis faire revenir lentement la poignée contre le lanceur. Ressaisir la poignée du lanceur puis tirer fortement et rapidement sur la poignée (à 2 mains si nécessaire). Le moteur démarre. Faire revenir lentement à la main la poignée du lanceur contre le lanceur.
❺ Lorsque le moteur a démarré, attendre que la température du moteur commence à s'élever puis ramener graduellement la tirette du starter vers sa position initiale.

4.3. Fonctionnement

4.3.1 Fonctionnement courant alternatif (figure E)

Lorsque le groupe a stabilisé sa vitesse (environ 3 min) :
❶ Vérifier que le voyant de fonctionnement (Rep. 1) est allumé
❷ Brancher la ou les prises mâles dans la ou les prises femelles du groupe.

Nota 1 : Si la charge est supérieure à 680 W et que le levier de commande est sur la position , le voyant de fonctionnement à 680 W (Rep. 2) s'allume. Dans ce cas, il faut enlever la charge puis mettre le levier de commande sur la position
Nota 2 : Si la charge est supérieure à 1000 W le voyant de surcharge (Rep. 3) s'allume et après 20 secondes de fonctionnement la production de courant électrique s'arrête. Dans ce cas, il faut arrêter le moteur, attendre 30 secondes puis redémarrer le moteur.

Nota	Nos groupes électrogènes sont équipés de prises de type « Schucco ». Dans le cas, exceptionnel, d'impossibilité de branchement de vos appareils électriques, un adaptateur sera fourni gratuitement sur simple demande auprès de agences commerciales (fournir une preuve d'achat). N° Indigo 0 825 004 002

4.3.2 Fonctionnement courant continu (figure F)

Le courant continu 12 V est seulement destiné à charger les batteries d'automobile.

 Attention	Le groupe électrogène doit être arrêté avant le branchement des câbles électriques. Ne pas tenter de démarrer un moteur d'automobile si le groupe électrogène est connecté à la batterie.

❶ Brancher les câbles aux bornes de la batterie puis à la prise de courant continu du groupe électrogène en respectant les polarités (le + du groupe sur le + de la batterie et le – du groupe sur le – de la batterie)

❷ Démarrer le groupe électrogène pour charger la batterie.

Nota 1: capacités de charge

- ✓ levier de commande sur la position : 4.2 A
- ✓ levier de commande sur la position : 8.3 A

Nota 2 : fonctionnement combiné

Il est possible d'utiliser en même temps la production de courant alternatif et de courant continu. Toutefois, dans ce cas, les performances vont décroître et la consommation de carburant va croître.

Les performances dans ce mode de fonctionnement sont :

- ✓ courant alternatif : 800 W
- ✓ courant continu : 8.3 A.

4.4. Arrêt (figure A)

 Avertissement	Après l'arrêt du groupe, le moteur même éteint continue à dégager de la chaleur La ventilation appropriée du groupe électrogène doit être assurée après son arrêt. Pour arrêter le groupe électrogène d'une façon urgente, placer le contacteur de démarrage/arrêt sur arrêt « O ».

❶ Débrancher les prises pour laisser le moteur tourner à vide pendant 1 ou 2 min.

❷ Placer le contacteur de démarrage/arrêt (Rep. 5, Fig. A) sur arrêt « O », le groupe s'arrête

5. Protections (si équipé, voir tableau de caractéristiques)

5.1. Sécurité d'huile

Cette sécurité a été conçue pour prévenir tout endommagement du moteur à cause d'un manque d'huile dans le carter moteur. Elle arrête automatiquement le moteur. Si le moteur s'arrête et ne redémarre pas, vérifier le niveau d'huile moteur avant de procéder à la recherche d'une autre cause de panne.

5.2. Disjoncteur

Le circuit électrique du groupe est protégé par un ou plusieurs interrupteurs magnétothermiques, différentiels ou thermiques. D'éventuelles surcharges et/ou court-circuits font interrompre la distribution d'énergie électrique.

5.3. Surcharge

En cas de surcharge électrique, l'indicateur de surcharge s'allume et la production de courant électrique est arrêtée en moins de 20 secondes.

6. Programme d'entretien

6.1. Rappel de l'utilité

La fréquence de l'entretien et les opérations à effectuer sont décrites dans le programme d'entretien.

Toutefois, il est précisé que c'est l'environnement dans lequel fonctionne le groupe électrogène qui détermine ce programme. Aussi, si le groupe électrogène est utilisé dans des conditions sévères, il y a lieu d'adopter des intervalles, entre opérations, plus courts.

Ces périodes d'entretien s'appliquent seulement aux groupes fonctionnant avec du carburant et de l'huile conformes aux spécifications données dans ce livret.

6.2. Tableau d'entretien

effectuer les opérations d'entretien à la première de chaque échéance atteinte / élément		A chaque utilisation	premier mois ou 10 premières heures	3 mois ou 25 heures	6 mois ou 50 heures	1 an ou 100 heures	2 ans ou 300 heures
Huile moteur	Vérifier le niveau	•					
	Renouveler		•		•		
Filtre à air	Vérifier	•					
	Nettoyer			• (1)			
Bougie d'allumage	Vérifier – nettoyer					•	
	Remplacer						•
Nettoyage du groupe électrogène					•		
Soupapes (2)	Vérifier - régler	Une fois par an					
Filtre carburant (2)	Nettoyer	Une fois par an					

(1) plus fréquemment si les conditions d'utilisation sont sévères
(2) ces opérations doivent être confiées à un de nos agents.

7. Méthode d'entretien


Avertissement

Arrêter le moteur avant d'effectuer toute opération d'entretien.
Pour prévenir tout démarrage accidentel, couper le contact du moteur et déconnecter le ou les capuchon(s) de la ou des bougies d'allumage. N'utiliser que des pièces d'origine ou leur équivalent. L'utilisation de pièces de rechange de qualité non équivalente peut entraîner une détérioration du groupe électrogène.

7.1. Nettoyage du filtre à air (figures A et G)


Danger

Ne jamais utiliser d'essence ou de solvants à point d'éclair bas pour le nettoyage de l'élément du filtre à air, un incendie ou une explosion peut en résulter.

❶ Ouvrir et enlever le capotage de maintenance (Rep. 6, Fig A) à l'aide d'un tournevis
❷ Déposer le couvercle de filtre à air (Rep. 1, Fig G), puis retirer le filtre. Vérifier attentivement si le filtre n'est pas déchiré ou troué, le remplacer s'il est endommagé.
❸ Laver l'élément en mousse (Rep. 2, Fig G) avec un détergent ménager dilué dans de l'eau tiède. Laisser sécher complètement.
❹ Réinstaller le filtre à air et le couvercle dans l'ordre inverse du démontage.
❺ Refermer le capotage.

7.2. Renouvellement de l'huile moteur (figures A et H)

Vidangez l'huile lorsque le moteur est encore chaud afin d'assurer une vidange rapide et complète.
❶ Ouvrir et enlever les capotages de maintenance (Rep. 6, Fig A) et d'accès à l'orifice de vidange (Rep. 17, Fig. A ou Rep. 1, Fig. H)
❷ Déposer le bouchon de remplissage d'huile (Rep. 2, Fig. H) et le bouchon de vidange (Rep. 3, Fig. H) et vidanger l'huile dans un bidon approprié.
❸ A l'issue, remettre et resserrer à fond le bouchon de vidange puis faire le plein jusqu'à la limite supérieure de la jauge de niveau avec de l'huile recommandée (voir paragraphe 3.1).
❹ Vérifier l'absence de fuite
❺ Refermer les capotages.

7.3. Contrôle de la bougie d'allumage (figures A et I)

❶ Déposer le capotage d'accès à la bougie (Rep. 18, Fig A) puis le capuchon de la bougie d'allumage et utiliser une clé à bougie pour déposer la bougie d'allumage.

❷ Inspecter visuellement la bougie d'allumage et la jeter si les électrodes sont usées ou si l'isolant est fendu ou écaillé. En cas de réutilisation nettoyer la bougie avec une brosse métallique.

❸ Mesurer visuellement l'écartement des électrodes à l'aide d'un calibre d'épaisseur. L'écartement doit être de 0.6 à 0.7 mm. Vérifier que la rondelle de la bougie d'allumage est en bon état et visser la bougie à la main pour éviter de fausser les filets.

❹ Après avoir mis la bougie en place, la serrer à l'aide d'une clé à bougie pour comprimer la rondelle.

Nota : pour l'installation d'une bougie neuve, serrer de 1/2 tour après son assise pour comprimer la rondelle. Pour l'installation d'une ancienne bougie, serrer de 1/8 –1/4 de tour après l'assise de la bougie pour comprimer la rondelle.

7.4. Contrôle des boulons, écrous et vis

Un contrôle quotidien et minutieux de toute la visserie est nécessaire afin de prévenir tout incident ou panne.

❶ Inspecter l'ensemble du groupe électrogène avant chaque démarrage ainsi qu'après chaque utilisation.

❷ Resserrer toutes les vis qui prendraient du jeu.
Nota : Le serrage des boulons de culasse sera effectué par un spécialiste. Consulter votre agent régional.

7.5. Nettoyage du groupe

❶ Enlever autour du pot d'échappement toutes les poussières et débris et nettoyer le groupe à l'aide d'un chiffon et d'une brosse (le lavage au jet d'eau est déconseillé, et le nettoyage avec un nettoyeur haute pression est interdit).

❷ Nettoyer avec attention les entrées et sorties d'air moteur et alternateur.

❸ Vérifier l'état général du groupe et changer les pièces défectueuses le cas échéant.

8. Stockage du groupe

Les groupes électrogènes devant être inutilisés pendant un longue durée doivent subir des opérations particulières en vue de leur bonne conservation. S'assurer que l'aire de stockage n'est pas poussiéreuse ou humide. Nettoyer l'extérieur du groupe électrogène et appliquer un produit antirouille.

8.1. Huile et carburant (figure A)

❶ Quand le moteur est encore chaud, vidanger l'huile du carter et mettre de l'huile neuve de qualité appropriée.

❷ Ouvrir et enlever les capotages de maintenance (Rep. 6) et d'accès à la bougie (Rep. 18)

❸ Déconnecter le capuchon de la bougie d'allumage puis enlever la bougie d'allumage

❹ Verser environ une cuillère à soupe d'huile moteur propre dans l'orifice de la bougie

❺ Vidanger le réservoir de carburant dans un bidon approprié en mettant le contacteur de démarrage (Rep. 5) sur « **I** », puis en dévissant la vis de drainage du carburateur

❻ Saisir la poignée du lanceur-réenrouleur puis tirer 3 à 4 fois sur la poignée du lanceur-réenrouleur pour vidanger complètement le carburateur et répartir l'huile dans le cylindre

❼ Mettre contacteur de démarrage (Rep. 5) sur la position « **O** », revisser la vis de drainage du carburateur, remettre en place et serrer la bougie d'allumage, reconnecter le capuchon de la bougie d'allumage puis refermer les capotages.

❽ Saisir et tirer doucement la poignée du lanceur-réenrouleur jusqu'à sentir une résistance (fermeture des soupapes d'admission et d'échappement) puis lâcher la poignée et stocker le groupe électrogène dans un endroit propre et sec.



FR

9. Recherche de pannes mineures

	Causes probables	Actions correctives
Le moteur ne démarre pas	Groupe électrogène mis en charge pendant le démarrage	Enlever la charge
	Niveau d'essence insuffisant	Faire le plein d'essence
	Commande sur « O »	Mettre la commande sur ou « I »
	Alimentation en carburant obturée ou fuyante	Faire remettre le système en état de marche
	Filtre à air obturé	Nettoyer le filtre à air
Le moteur s'arrête	**Causes probables**	**Actions correctives**
	Ouvertures de ventilation obturées	Nettoyer les protecteurs d'aspiration et de refoulement
	Surcharge probable (indicateur de surcharge allumé)	Contrôler la charge, attendre 30 secondes et redémarrer
Pas de courant électrique	**Causes probables**	**Actions correctives**
	Disjoncteur déclenché (courant continu)	Mettre le disjoncteur en service
	Disjoncteur défectueux (courant continu)	Faire vérifier, réparer ou remplacer
	Prise femelle défectueuse	Faire vérifier, réparer ou remplacer
	Cordon d'alimentation des appareils défectueux	Changer le cordon
	Alternateur défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer
Déclenchement disjoncteur	**Causes probables**	**Actions correctives**
	Équipement ou cordon défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer

10. Caractéristiques

Modèle	BOOSTER 1000			
Type du moteur	Honda GXH 50			
Puissance 50 Hz (Watt) position	680			
Puissance maxi 50 Hz (Watt) position	900			
Courant alternatif (tension et ampérage)	Position	230 V – 2.95 A	Position	230 V – 3.9 A
Courant continu (tension et ampérage)		12 V – 4.2 A maxi		12 V – 8.3 A maxi
Disjoncteur	● 12 V			
Sécurité d'huile	●			
Niveau sonore C.E.E. (Lwa)	89			
Poids en kg (sans carburant)	14			
Dimensions L x l x h en cm	46.5 x 26.5 x 38			
Huile recommandée	SAE 10W-30			
Capacité du carter d'huile en L	0.25			
Carburant recommandé	Essence sans plomb			
Capacité du réservoir de carburant en L	3.8			
Bougie	« NGK »CR4HSB – « DENSO »U14FSR-UB			

● : série ○ : option X : impossible

11. Section des câbles

Intensité débitée (A)	Longueur des câbles		
	0 – 50 mètres	51 – 100 mètres	101 –150 mètres
6	1.5 mm^2	1.5 mm^2	2.5 mm^2
8	1.5 mm^2	2.5 mm^2	4.0 mm^2
10	2.5 mm^2	4.0 mm^2	6.0 mm^2
12	2.5 mm^2	6.0 mm^2	10.0 mm^2
16	2.5 mm^2	10.0 mm^2	10.0 mm^2
18	4.0 mm^2	10.0 mm^2	10.0 mm^2
24	4.0 mm^2	10.0 mm^2	16.0 mm^2
26	6.0 mm^2	16.0 mm^2	16.0 mm^2
28	6.0 mm^2	16.0 mm^2	16.0 mm^2




12. Clauses de garantie

<table>
<tr><td>
<u>Garanties - défectuosités ouvrant droit à garantie.</u>
Le vendeur s'engage à remédier à tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut dans la conception, les matières ou l'exécution. L'obligation du vendeur ne s'applique pas en cas de vice provenant soit de matières fournies par l'acheteur, soit d'une conception imposée par celui-ci. Toute garantie est exclue pour des incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure ainsi que pour les remplacements ou les réparations qui résulteraient de l'usure normale du matériel, de détériorations ou d'accidents provenant de négligence, défauts de surveillance ou d'entretien et d'utilisation défectueuse de ce matériel.
La garantie se limite strictement à remplacer ou réparer dans les ateliers gratuitement départ usine, les pièces présentant des vices de matière ou de construction. Le fournisseur ne peut être tenu pour responsable des conséquences directes ou indirectes résultant de la défectuosité d'une pièce.
<u>Durée et point de départ de la garantie.</u>
Cet engagement, sauf stipulation particulière, ne s'applique qu'aux vices qui se seront manifestés pendant une période :
- de 24 mois ou 150 heures de fonctionnement (au premier des 2 termes atteint) pour un usage par particulier (concerne la gamme OPEN et SILENT).
- De 12 mois ou 1000 heures de fonctionnement (au premier des 2 termes atteint) pour un usage professionnel.
<u>Nota.</u> Usage par particulier signifie utilisation occasionnelle par un consommateur pour son usage personnel à seule fin de bricolage.
La période de garantie court du jour auquel l'acheteur est avisé par notification écrite du vendeur que le matériel est mis à sa disposition.
Si l'expédition est différée, la période de garantie est prolongée de la durée du retard.
<u>Dommages-intérêts.</u>
La responsabilité est strictement limitée aux obligations ainsi définies et il est de convention expresse que le vendeur ne sera tenu à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi tel que : accidents aux personnes, dommages à des biens distincts de l'objet du contrat ou manque à gagner. La clause de garantie n'est applicable qu'à l'acheteur de première main et ne peut être transférée à un second acheteur.
<u>Assurance du personnel.</u>
En cas d'accidents survenant à quelque moment et pour quelque cause que ce soit, la responsabilité du vendeur est strictement limitée à son personnel propre et à sa fourniture.
NOTA. Toutes commandes passées par lettre ou verbalement, ainsi que l'acceptation de nos offres, impliquent également l'acceptation formelle de nos conditions de vente.
Lors d'une garantie, les frais de port aller sont à la charge du client.
</td><td>
Certificat de garantie

Le groupe électrogène référencé ci-dessous.

N° du groupe électrogène :

N° de moteur :

est garanti à partir de cette date.

AGENT :

Cachet et signature
</td></tr>
</table>

13. Déclaration de conformité "C.E."

Nom et adresse du fabricant

SDMO, 12 bis rue de la Villeneuve, CS 92848, 29228 BREST CEDEX 2

Description de l'équipement

Produit	Groupe électrogène
Marque	SDMO
Type	BOOSTER 1000

G. Le Gall, Représentant habilité du fabricant, déclare que le produit est en conformité avec les Directives CE suivantes :
98/37/EC / *Directive machines.*
73/23/EC / *Directive basse tension*
89/336/EC / *Directive compatibilité électromagnétique*
2000/14/EC / *Directive relative aux émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur*

Références des normes harmonisées utilisées

- EN12601/EN1679-1/EN 60204-1
- IEC 34.1/EN 60034-1
- EN 50081-2 / EN 50082-2

09/2004
G. Le Gall

G. LE GALL